

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU
DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE L'ARRÊTE DU
GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 ARRÊTANT LA LISTE DES PROJETS SOUMIS À
ÉTUDE D'INCIDENCES, DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CLASSÉES OU DES INSTALLATIONS
OU DES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LE SOL**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de la société **FONTANA INVESTMENTS S.R.L.**, Rue Archimède , 61 à 1000 Bruxelles, en vue d'obtenir le permis unique de classe 2, catégorie C, visant la construction d'un immeuble de bureaux sur le site de l'ancienne vinaigrerie "L'Etoile", comprenant l'aménagement des abords et la création d'une voirie d'accès, dans un bien sis à Wavre, Rue Provinciale, présentement cadastré Wavre 3^e Division, Section D N° 146L pie - 147M PIE - 150B2 pie - 150C2 pie - 151C .

Le Collège communal porte à la connaissance de la population, la décision des fonctionnaires, technique et délégué du Service public de Wallonie, en date du 31 octobre 2023, en vertu de laquelle la demande susmentionnée, dont le formulaire fait office de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, est déclarée complète et recevable et ne doit pas être soumise à évaluation complète des incidences sur l'environnement.

[...] Le projet sera la source de nuisances inhérentes à un chantier de construction (bruit, poussières, charroi et gestion de déchets), à l'exploitation de prises d'eaux souterraines (risque de pollution du sol, sous-sol et des eaux souterraines), à l'utilisation de pompes à chaleurs (risque de fuite de fluides caloporteurs utilisés)[...]

Conformément à l'article 90 du décret, le projet est soumis à enquête publique, d'une durée de quinze jours.

ANNONCE de l'enquête	OUVERTURE de l'enquête	SEANCE DE CLÔTURE de l'enquête (lieu, date et heure)	Les observations écrites peuvent être adressées par voie postale ou électronique au
13/11/2023	21/11/2023	Pôle Cadre de Vie-Service urbanisme place des Carmes, 8 à 1300 Wavre 05/12/2023 de 9h00 à 11h45	Collège communal place de l'Hôtel de Ville 1 1300 Wavre pe_pic@wavre.be

Le dossier, ainsi que la décision du fonctionnaire technique de ne pas exiger une étude d'incidence au projet, peuvent être consultés à l'administration communale du **21 novembre 2023** au **05 décembre 2023** inclus.

L'ensemble de documents est accessible sur **RENDEZ-VOUS** dans les locaux du Pôle Cadre de vie-Urbanisme, chaque jour ouvrable, du mardi au vendredi, de 9h à 12h00 ainsi que le jeudi 23/11 et le mardi 04/12 de 16h à 20h.

Le cas échéant, cette demande est à formuler au minimum 24h à l'avance par mail à l'adresse pe_pic@wavre.be ou par téléphone au 010/ 230.377 de 9h00 à 12h00 (sauf lundi). A défaut les permanences prévues en soirée pourraient être supprimées.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement au 010/230. 455.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du conseiller en environnement	du fonctionnaire technique	du fonctionnaire délégué
FONTANA INVESTMENTS S.R.L. Rue Archimède , 61 1000 Bruxelles ☎ 0478/36 12 48	M. Pierre Lavendy Place des Carmes 8 1300 Wavre ☎ 010-230-455	SPW ARNE- DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎071 654 780	SPW TLPE-DATU Avenue Einstein 12 – ét.2° 1300 Wavre ☎ 010-231-211

Les fonctionnaires technique et délégué du Service public de Wallonie sont l'autorité compétente pour statuer sur la demande en cours.

A Wavre, le 13 novembre 2023

Par le Collège :
La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Christine GODECHOUL

Anne MASSON